

“ — J'en ajouterai huit, cela vous suffira-t-il, père ? ”

Sans engager leur conscience, je leur disais :

“ — Faites comme il vous plaira. ”

D'autres s'écriaient :

“ — Comment, pour tant de péchés, seulement quinze Rosaires ! c'est trop peu, je puis en dire quinze de plus. ”

Je repliquais :

“ — Je vous en ai donné quinze, vous pouvez y satisfaire avec les Rosaires récités en commun, à l'église et en famille ; vous en ajouterez tant qu'il vous plaira. ”

Mais on ne pouvait les persuader d'accomplir leur pénitence par des prières en commun, et régulièrement ils les accomplissaient à part. De plus, tous les Rosaires récités par dévotion, ou qu'ils ont coutume de réciter en particulier, ne comptent pas. Aussi des pénitents que je savais avoir l'habitude de dire tous les jours les quinze mystères, s'accusaient ainsi :

“ — Père, je m'accuse d'avoir omis ma pénitence. ”

Je demandais si c'était avec advertance. On me répondait :

“ — Non, père, j'ai toujours récité ceux de dévotion ; et aujourd'hui, en faisant l'examen de conscience, il m'a semblé que des trois que tu m'as donné à réciter, il reste encore un chapelet à dire ; mais je le dirai après la confession. ”

Naturellement, je lui répondais que tout se trouverait compris dans la nouvelle pénitence que j'allais lui imposer.

Voici la ferveur et la délicatesse de nos Chinois dans la récitation du saint Rosaire ! Quant à la fête du saint Rosaire, c'est une des plus solennelles de l'année : ils la célèbrent avec pompe depuis la vigile jusqu'à la fin de l'octave. Ils l'appellent : Fête de la Rose mystique ; ou encore : Fête des quinze mystères.